



Les actifs qui déménagent : plus jeunes, plus qualifiés, mais aussi plus souvent chômeurs

Les actifs du Grand Est qui quittent la région sont plus jeunes et plus qualifiés que le reste de la population active. Ils n'ont pas non plus la même situation au regard de l'emploi que ceux qui changent de zone d'emploi au sein du Grand Est. La part de chômeurs parmi les migrants du Grand Est est plus importante que celle des sédentaires, et en particulier parmi les employés et les ouvriers. Les profils des entrants et des sortants de la région sont cependant proches. Un changement de catégorie socioprofessionnelle est plus fréquent pour ceux qui changent de zone d'emploi. Les femmes en couple ont plus de difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi.

Corinne Challand, Isabelle Manné, Insee

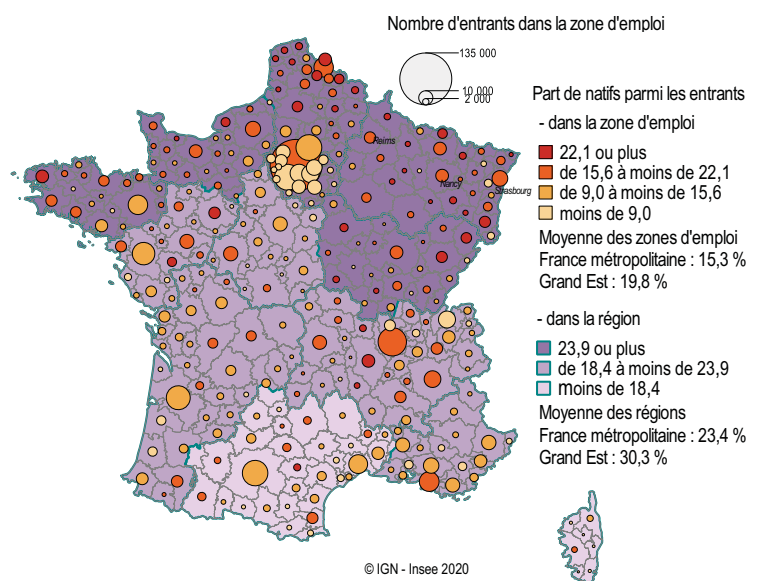
Les migrations résidentielles forment un maillon essentiel dans l'équilibre du marché du travail. En 2015, 68 900 personnes actives âgées 15 à 64 ans se sont installées ou ont quitté le Grand Est pour une autre région métropolitaine et 52 600 ont déménagé dans une autre zone d'emploi de la région. S'y ajoutent 10 900 installations en provenance de l'étranger et 1 200 d'outre-mer.

Le Grand Est est la région la moins attractive de métropole. Le solde d'entrées-sorties est négatif à hauteur de 6 600 actifs. La part d'entrées parmi l'ensemble des actifs est basse (1,2 %), mais celle des sorties l'est également (1,5 %). La région est cependant dans la moyenne nationale pour ce qui est des déménagements internes avec 2,0 % des actifs.

Les régions situées au sud concentrent 40 % des échanges avec le Grand Est, celles situées au nord 35 %, et la région parisienne 25 %. Si le solde migratoire est relativement équilibré avec le nord de la France et l'Île-de-France (- 870 et - 830 actifs), il est nettement plus déficitaire avec le sud, - 4 900 actifs.

1 Les régions du nord attirent davantage leurs natifs

Nombre d'actifs entrants et part des natifs parmi les entrants par zone d'emploi et par région en 2016



Lecture : dans la zone d'emploi de Thionville, 1 092 actifs de 15 à 64 ans et natifs de cette zone d'emploi se sont installés en provenance d'une autre zone d'emploi de France métropolitaine, soit 23 % des actifs emménageant dans cette zone d'emploi. Dans le Grand Est, les natifs entrant dans la région représentent une part de 30,3 %.

Champ : actifs âgés de 15 à 64 ans, résidant en France métropolitaine en 2016.

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

Une part de natifs plus importante parmi les entrants

Le retour au pays est plus important dans le Grand Est ; 30,3 % des actifs entrants y sont nés, seuls les Hauts-de-France comptent davantage d'entrants nés dans la région (32,3 %).

Parmi les actifs déménageant dans une nouvelle zone d'emploi, le retour à celle de naissance est plus important dans le Grand Est que ce qui est observé au niveau national (19,8 % pour 15,3 %). Ce constat est valable pour la quasi-totalité des zones d'emploi de la région, excepté Commercy, Molsheim-Obernai, Saint-Louis, Saverne, Longwy, Sélestat et Epervain (figure 1). La zone d'emploi de Thionville est très attractive du fait de sa proximité avec le Luxembourg. Pour autant, la part des natifs parmi les entrants est relativement élevée (23,5 %).

Les entrants travaillent plus souvent hors de leur zone de résidence

Après un déménagement, les actifs sont plus nombreux à travailler hors de leur zone de résidence : deux tiers de ceux qui sont là depuis au moins un an (stables) travaillent dans leur zone de résidence alors que c'est moins de la moitié de ceux qui viennent d'emménager (migrants). Ce phénomène est particulièrement marqué pour les entrants interrégionaux dans les zones d'emploi de Forbach, de Lunéville et de Saverne.

Dans les zones frontalières (Saint-Louis, Wissembourg, Longwy et Thionville), la part d'actifs travaillant hors de leur zone de résidence est la plus élevée de la région (plus de 60 %) et les entrants confortent cette tendance.

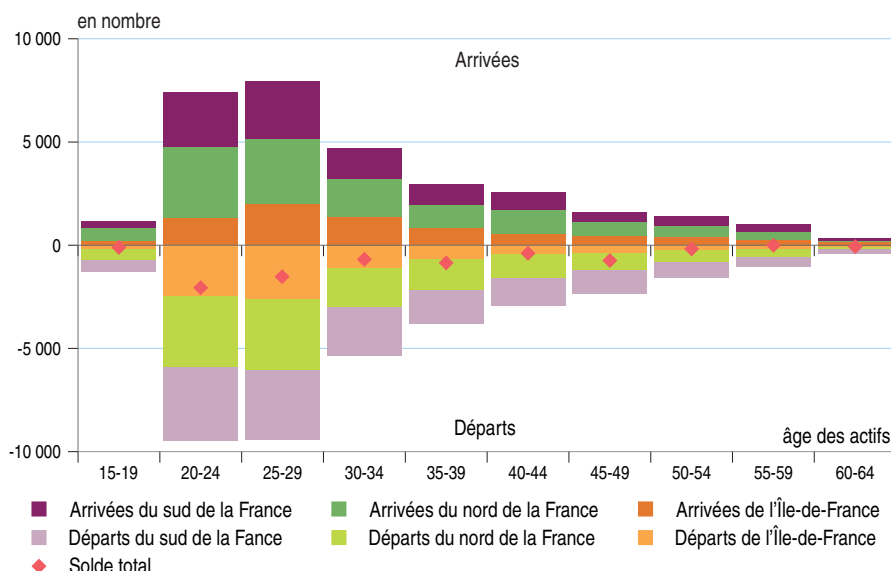
Dans les zones de Commercy, de Molsheim-Obernai, de Sélestat, proches des grands pôles de Nancy et de Strasbourg, s'installent également des actifs du Grand Est qui font le choix de vivre en dehors de la zone de leur lieu de travail (70 % à 82 %).

Ainsi, le choix de résidence est sans doute davantage déterminé par d'autres contraintes ou d'autres intérêts, tels que le cadre de vie ou le prix de l'immobilier, que par la proximité du lieu de travail, quitte à effectuer des trajets domicile-travail plus longs.

Les professions les plus représentées parmi les entrants dans la région (y compris venant de l'étranger), sont les militaires, les gendarmes, les enseignants du secondaire et les adjoints administratifs de la fonction publique, ainsi que les serveurs et les employés administratifs. Ces professions sont celles d'un entrant sur dix, alors que chez les stables, les professions les plus nombreuses sont, outre les adjoints administratifs, les aides soignants, les aides à domicile, les infirmiers, les secrétaires et les assistantes maternelles. La répartition de leurs domaines d'activité est cohérente avec les mutations de l'appareil productif ; une

2 Les migrations résidentielles interrégions déclinent avec l'âge

Nombre d'entrants et de sortants du Grand Est et solde migratoire en fonction de l'âge en 2016



Note : le sud de la France comprend les régions Occitanie, PACA, Corse, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. Le nord de la France comprend les autres régions de la France métropolitaine.

Lecture : en 2016, 9 445 jeunes actifs âgés de 20 à 24 ans ont quitté le Grand Est pour une autre région de France métropolitaine et 7 386 actifs de la même tranche d'âge sont arrivés dans le Grand Est, soit un solde déficitaire de 2 059 actifs de 20 à 24 ans pour le Grand Est.

Champ : actifs de 15 à 64 ans entrants ou sortants du Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

sous-représentation des activités industrielles en faveur des activités d'information et de communication, ainsi que de l'hébergement-restauration.

Mobilité rime avec jeunesse et qualification

Deux tiers des actifs mobiles ont entre 15 et 34 ans. Au-delà de 35 ans, les migrations résidentielles sont de moins en moins fréquentes avec l'âge (figures 2 et 3).

Comme les jeunes actifs sont plus diplômés que leurs aînés et qu'ils sont plus nombreux parmi les mobiles, les migrants résidentiels le sont aussi. Dans le Grand Est, 62,6 % des actifs de moins de 35 ans sont au minimum bacheliers pour seulement 48,8 % des plus de 35 ans.

De plus, à catégorie socio-professionnelle et/ou âge identique les actifs migrants sont plus diplômés que les stables. Par exemple, un ouvrier de plus de 35 ans s'installe dans une autre région est plus souvent bachelier que son homologue stable de la même tranche d'âge (28,9 % contre 17,5 %).

Enfin, les cadres sont surreprésentés parmi les migrants : 22,9 % parmi ceux qui changent de région alors qu'ils ne sont que 12,1 % des actifs stables.

C'est l'inverse pour les ouvriers, ils sont sous-représentés parmi les migrants par rapport à leur part dans la population des stables (figure 3).

Les actifs mobiles sont davantage au chômage...

Les mobiles sont plus souvent au chômage que les stables et encore plus lorsqu'ils

changent de région plutôt que de zone d'emploi. C'est vrai partout, sauf en Île-de-France. Dans le Grand Est, ils sont au chômage dans 27,6 % des cas, à égalité avec la Bretagne, en troisième position après la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie dont les taux sont les plus importants (28,4 % et 30,6 %).

Ce n'est en revanche pas le cas pour les mobiles de 15 à 34 ans dont la part de chômeurs est au niveau des stables, autour de 20 %, et à 24,9 % lorsqu'ils changent de région. Leur migration serait ainsi plus souvent liée à l'obtention d'un emploi. En revanche, après 35 ans, le chômage est nettement plus important et encore davantage en cas de changement de région (figure 3).

Ces situations de chômage plus fréquentes pour les mobiles se retrouvent pour toutes les catégories sociales et pour tous les niveaux de diplôme. Elle le sont pourtant moins pour les cadres que pour les ouvriers. La part de chômeurs parmi les cadres mobiles est supérieure de 4,5 points à celui des cadres stables, quand cet écart est de 17,5 points pour les ouvriers. La différence est de 20 points entre les actifs migrants sans diplôme et ceux qui n'ont pas déménagé.

Pour les deux tiers des actifs mobiles, la durée du chômage est inférieure à un an.

...et plus les femmes en couple

Les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes lorsqu'elles déménagent : 31,7 % contre 21,3 % en cas de changement de région, 23,0 % contre 17,1 % en cas de changement de zone d'emploi, alors que leurs situations sont comparables lorsqu'il y a stabilité géographique (0,6 point d'écart).

3 Les jeunes, les plus diplômés et les cadres sont plus mobiles

Profil des actifs du Grand Est selon l'évolution de leur situation résidentielle entre 2015 et 2016

	Répartition des actifs (en %)			Part de chômeurs (en %)		
	Pas de changement de zone d'emploi	Changement de zone d'emploi	Changement de région	Pas de changement de zone d'emploi	Changement de zone d'emploi	Changement de région
Âge						
15 à 34 ans	32,7	69,1	67,9	20,5	20,3	24,9
35 à 64 ans	67,3	30,9	32,1	10,5	19,2	27,2
Catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteurs exploitants	1,4	0,3	0,2	0,9	ns	ns
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,0	3,0	3,0	7,0	15,1	19,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	12,1	13,0	22,9	3,6	5,4	8,1
Professions Intermédiaires	23,9	26,7	25,6	8,0	11,9	20,9
Employés	29,2	32,1	29,0	15,2	23,0	31,0
Ouvriers	27,0	22,5	16,6	19,1	26,1	36,6
Autres sans activité professionnelle	1,5	2,4	2,7	100,0	100,0	100,0
Diplôme						
Aucun diplôme	16,9	10,9	9,9	24,5	40,6	47,5
CAP-BEP	29,8	20,9	15,7	15,0	27,3	39,2
Baccalauréat	20,3	24,5	22,0	13,6	21,6	26,5
Études supérieures	33,0	43,6	52,4	7,3	10,4	17,0
Sexe						
Hommes	52,2	51,6	53,8	13,5	17,1	20,7
Femmes	47,8	48,4	46,2	14,1	23,0	31,3
Ensemble	2 488 391	52 616	68 858	13,8	20,0	25,6

ns : non significatif

Note : la situation de chômage au sens du recensement de la population est étudiée en 2016, la situation antérieure (en emploi, en recherche d'emploi, inactif) n'est pas connue.

Lecture : 32,7 % des actifs résidant dans une zone d'emploi du Grand Est en 2015 et n'ayant pas déménagé en 2016 sont âgés de 15 à 34 ans. Parmi eux, 20,5 % se déclarent au chômage au recensement de la population de 2016. 69,1 % des actifs ayant déménagé dans une nouvelle zone d'emploi sont âgés de 15 à 34 ans et 67,9 % des actifs du Grand Est ayant déménagé dans une autre région appartiennent à cette tranche d'âge.

Champ : actifs de 15 à 64 ans du Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

La situation conjugale des femmes qui changent de région joue un rôle majeur dans leur situation professionnelle. Celles qui vivent en couple sont ainsi deux fois plus souvent au chômage que celles vivant seules.

Les femmes mobiles sont plus souvent en couple que les stables.

Ces constats vont dans le sens de l'enquête Formation et qualification professionnelle qui révèle que les femmes déménagent

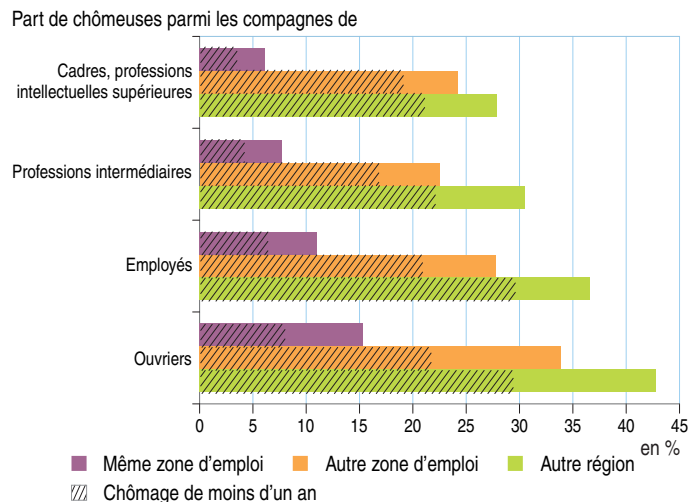
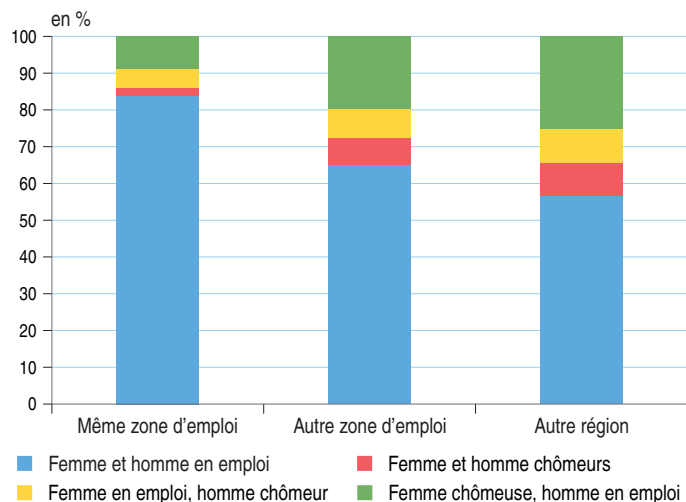
souvent pour suivre leur conjoint en mobilité professionnelle.

Ainsi, la part des couples biactifs dans lesquels la femme est au chômage et l'homme en emploi est beaucoup plus importante parmi ceux qui changent de région que parmi les stables (25,1 % pour 8,7 %). Cette situation est la même quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle de l'homme. L'écart atteint 21,6 points pour

les conjointes de cadres et 27,2 points pour les ouvriers. Bien que dans une moindre mesure, les situations de chômage des actifs mobiles sont aussi plus fréquentes pour les hommes ou pour les deux membres du couple. Au final, la part de couples biactifs où chaque membre occupe un emploi n'est que de 56,8 % pour les mobiles, alors qu'elle est de 83,8 % pour les couples sédentaires (figure 4).

4 Après une mobilité résidentielle, les femmes en couple sont plus fréquemment au chômage

Situation face à l'emploi des membres des couples biactifs selon l'évolution de leur situation résidentielle dans le Grand Est entre 2015 et 2016



Lecture : sur 100 couples biactifs de sexe opposé n'ayant pas déménagé, 82 sont des couples dont les deux membres sont en emploi et 10 sont composés d'une femme au chômage et d'un homme en emploi au sens du recensement.

Champ : couples biactifs (les couples de même sexe ne sont pas dans le champ).

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

Lecture : 43 % des femmes d'ouvriers ayant changé de région de résidence se déclarent au chômage au recensement de 2016.

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

Les cadres mobiles sont plus souvent en emploi, mais peuvent être déclassés

Les cadres qui déménagent sont beaucoup plus souvent en début de carrière. Un cadre sur deux qui déménage a entre 25 et 35 ans alors que seulement un stable sur cinq appartient à cette tranche d'âge. Tout comme pour l'ensemble des migrants, les cadres ayant déménagé sont un peu plus souvent au chômage que ceux restés dans leur zone d'emploi. Cette situation est néanmoins très favorable par rapport à la moyenne des actifs (figure 5). Les cadres et professions intellectuelles supérieures déménageraient donc plus souvent suite à l'obtention d'un nouvel emploi. Quand ils sont au chômage, les trois quarts d'entre eux le sont depuis moins d'un an.

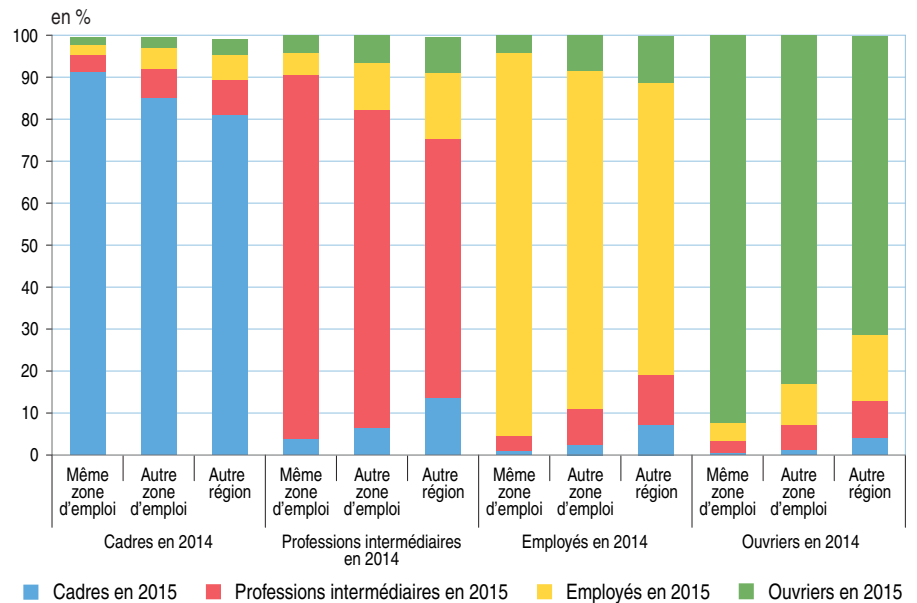
Les cadres du secteur privé sont deux fois plus nombreux parmi les actifs changeant de région que parmi les stables (12,4 % pour 6,5 %). Ce n'est pas le cas des cadres de la fonction publique (de 5,0 % à 6,4 %). Avec la mobilité résidentielle interrégionale, les cadres du privé ne retrouvent pas leur statut dans 18,8 % des cas et sont déclassés. Ils peuvent alors occuper fréquemment un emploi de chef de rayon dans le commerce ou d'employé de bureau.

Une plus forte mobilité professionnelle pour les autres catégories

Dans le secteur concurrentiel, quitter sa résidence pour une autre région correspond aussi à un changement de catégorie socio-professionnelle pour 29,1 % des actifs

5 Changer de zone d'emploi s'accompagne de davantage de mobilité professionnelle surtout pour les catégories socio-professionnelles les moins qualifiées

Mobilité professionnelle des actifs du privé selon l'évolution de leur lieu de résidence dans le Grand Est



Lecture : 71,2 % des ouvriers en 2014 ayant changé de région de résidence sont toujours ouvriers en 2015.
Source : Insee, DADS 2015.

mobiles. Parmi eux, 17,4 % vont occuper un emploi de catégorie plus élevée que leur catégorie initiale et 11,7 % un emploi de catégorie moins élevée.

C'est le cas de 28,8 % des ouvriers ou des employés. Ainsi, 15,6 % des ouvriers qui changent de région deviennent employés (employé de commerce, magasinier, aide-cuisinier ou serveur le plus souvent) et 11,1 % des employés occupent un poste d'ouvrier, principalement dans la restauration (cuisinier,

commis), dans le commerce (ouvrier du tri ou de l'emballage), nettoyeur ou manutentionnaire non qualifié.

Le changement de région engendre une ascension professionnelle plus marquée : 11,9 % des employés mobiles deviennent profession intermédiaire, 7,1 % cadres, comme 13,5 % des professions intermédiaires ayant déménagé deviennent cadres (ingénieurs et cadres d'étude, cadres de recherche et développement en informatique ou cadres commerciaux). Ces migrations résidentielles pourraient ainsi avoir été motivées par l'obtention d'un emploi plus qualifié.

Parmi les professions intermédiaires, deux mobiles sur cinq changent de catégorie sociale. Ceux qui sont déclassés occupent après leur déménagement des emplois d'ouvrier ou plus souvent d'employé, et le plus fréquemment d'employé administratif, de secrétaire ou d'employé de banque. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est).

Définitions

Les **actifs** regroupent la population active occupée ou population active en emploi et les chômeurs.

La plupart des données sont issues du recensement de la population 2016 qui permet de connaître pour les personnes vivant en France les migrations résidentielles intervenues l'année précédant celle de recensement. Les personnes décédées et les personnes ayant déménagé à l'étranger sont exclues du champ tout comme les personnes ayant déménagé dans un logement déjà occupé (retour chez les parents, emménagement dans le logement d'un conjoint...).

Les **chômeurs au sens du recensement de la population** sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

La situation de **chômage** est enregistrée au moment du recensement de la population. On ne connaît pas la situation antérieure. Néanmoins, il est probable qu'une personne ayant déménagé et en situation de chômage de longue durée (plus d'un an) l'était déjà un an avant dans sa zone géographique d'origine.

Pour en savoir plus

- Challand C., Manné I., « Actifs arrivant de l'étranger dans le Grand Est : deux sur cinq viennent d'un pays frontalier », *Insee Flash Grand Est* n° 29, janvier 2020.
- Briard K., « Quelle différence de situation professionnelle entre les hommes et les femmes suite à une mobilité résidentielle ? », *DARES Analyses* n° 16, avril 2019.
- Baccaïni B., Garnier M., Haran L., « Les mobilités résidentielles en France, tendances et impacts territoriaux », rapport 2018 du CGET et de l'Observatoire des territoires, 121 pages.
- Delahaye M., Lu A.-V., « Les marchés locaux du travail dans le Grand Est, entre population, emploi et mobilités », *Insee Dossier Grand Est* n° 3, octobre 2016.

